

MODALITÉS D'ORDRE PRATIQUE

Durée du Salon : du samedi 15/10/2022 au vendredi 21/10/2022

Fiche de renseignements : à renvoyer dès réception de la présente lettre à :

Mairie de LAPALUD – Salon de peinture – BP 43 - 84840 LAPALUD

Le nombre de tableaux est limité à deux.

Dépôt des œuvres : le **lundi 10 octobre 2022** uniquement à **l'Espace Julian** à partir de **17 H 30**. Nous vous informons que le dépôt des œuvres est gratuit.

VERNISSAGE : le **Samedi 15 octobre 2022 à 18 heures**
Cette lettre tient lieu d'invitation pour vos parents et amis,

Remise des récompenses : le vendredi 21 octobre 2022 à 18 heures 30.

Reprise des tableaux : le jour de la clôture. Ensuite rendez-vous au 04.90.40.30.73 jusqu'au mardi 25 octobre 2022 à la mairie de LAPALUD.

MODALITÉS D'ORDRE GÉNÉRAL

Lieu d'exposition : Espace Julian.

Compte tenu de la grandeur de la salle le nombre total des oeuvres accrochées sera limité à 200.

PEINTRES D'HONNEUR : **Huile Acrylique** : DULUD Michel
Aquarelle / Pastel : VOISIN Brigitte

Les huiles, les aquarelles et les pastels sont séparés dans la mesure du possible.

Les prix : **Prix du Jury** (huile, aquarelle et pastel)

Le Salon sera tenu par un membre de la Commission Culture et des peintres volontaires du salon.

Le Salon est ouvert tous les jours de **15 h à 18 h 30 (sauf le jour du vernissage)**.

NOM.....PRENOM.....

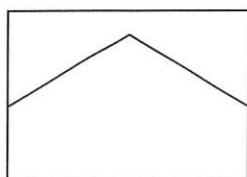
ADRESSE.....

TELEPHONE.....

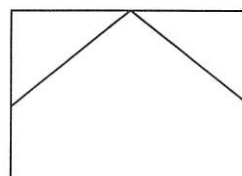
Adresse Mail.....

CARACTERISTIQUES DES ŒUVRES

| N° | Titre de l'œuvre | Nature (Aquarelle, Huile, etc.) | Valeur estimée ou réservée |
|----|------------------|---------------------------------------|-------------------------------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |



Pas bon
(le tableau bascule)



bon
(la ficelle ne doit pas dépasser)

Œuvres personnelles et inédites à LAPALUD.

Au dos du tableau équipé d'un bon système d'accrochage (voir croquis) : **le nom de l'artiste et le titre de l'œuvre.**

Œuvres non assurées par le Comité d'Organisation

Les copies de maîtres seront exceptionnelles et porteront la mention apparente « d'après l'œuvre de ... ».

Vente possible des tableaux.

Les œuvres ne porteront pas atteinte à la morale ou à l'esprit civique.

« Lu et approuvé »

Signature